

# Parlons Véto 2021 : les régions au cœur de la campagne

Chaque échéance électorale est une période clé pour interpeller, faire réagir et convaincre les candidats de l'importance d'une politique cyclable ambitieuse. A l'instar des dernières municipales, au cours desquelles le vélo aura été un objet important des débats, les élections de juin 2021 peuvent marquer un tournant tout aussi majeur, pour couvrir petit à petit la France entière de systèmes vélo structurants durant les six prochaines années et plus.

## **PARLONS VÉLO 2021, UNE CAMPAGNE AU SERVICE D'UNE AMBITION POUR LA FRANCE À VÉLO 2030**

Le renouvellement des instances régionales les 20 et 27 juin prochains est en ce sens une formidable opportunité dont la FUB et Vélo & Territoires, avec le soutien du Club des Villes et Territoires Cyclables et de l'Union Sport et Cycles, se saisissent pour inviter les têtes de liste à viser plus haut et à « muscler » leurs programmes vélo.



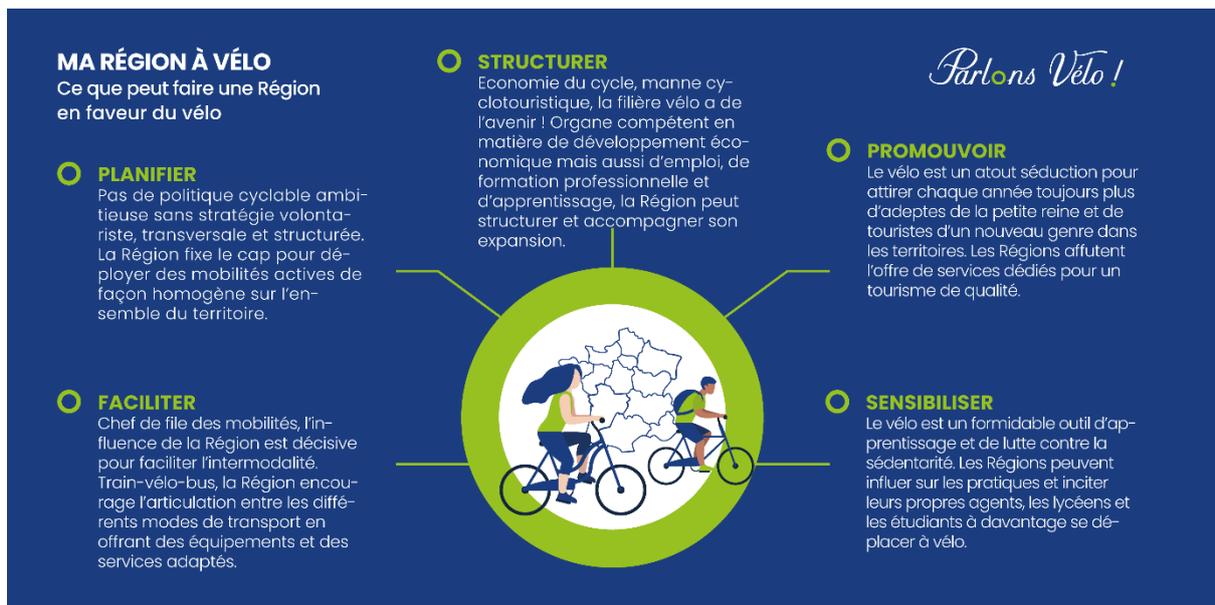
### **Une plateforme pour qui, pour quoi ?**

A travers la plateforme « [Parlons vélo 2021](#) », la parole est donnée aux têtes de liste, interrogées en ligne sur leur volonté d'agir en faveur du vélo. Co-construites avec les associations d'usagers, les questions posées ont été établies au regard des compétences des régions avec, en ligne de mire, les 12% de part modale vélo en 2030.



### **Comment, concrètement, la région peut-elle agir en faveur du vélo ?**

Cheffe de file des mobilités, qui plus est des mobilités actives, la région est un acteur clé pour offrir des solutions de transport alternatives à la voiture individuelle et porter, animer et stimuler des politiques cyclables ambitieuses. Ses compétences lui permettent d'aller plus loin en faveur du vélo et d'agir également sur le plan économique, le tourisme, la formation professionnelle, etc.



Pour en savoir plus sur des actions inspirantes d'ores-et-déjà menées par les régions, rendez-vous sur l'espace « initiatives en rayon » de notre plateforme : <https://elections.parlons-velo.fr/regionales2021/initiatives>

## 20 PROPOSITIONS POUR FAIRE DE LA RÉGION UN ACTEUR CLÉ DU DÉVELOPPEMENT DU VÉLO

**5 leviers d'actions, 20 propositions**, c'est à travers ce niveau d'ambition que les régions pourront pleinement peser sur un développement stratégique et structuré du vélo dans les territoires.



### PLANIFIER : Une région stratège, cheffe de file de la mobilité active

Pas de politique cyclable ambitieuse sans stratégie volontariste, transversale et structurée. La région fixe le cap pour déployer des mobilités actives de façon homogène sur l'ensemble du territoire et répondre aux besoins des habitants. 82 % d'entre elles disposent d'une stratégie vélo active ou en cours d'élaboration. Les partenaires de « Parlons vélo » ont défini 6 propositions pour affirmer la mission de capitaine de route de la région :

 **Proposition #1:** Confier la compétence vélo à **un(e) vice-président(e)** en charge des mobilités actives

Une politique publique n'est jamais aussi efficace que quand elle est portée politiquement !

 **Proposition #2:** Formaliser la stratégie vélo de la région dans un **document cadre structurant et transversal** et inscrire le schéma régional des véloroutes au SRADDET



La prise en compte de la solution vélo dans les SRADDET (Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) vient consolider sa place au sein des politiques publiques régionales.

 **Proposition #3 :** Créer une **cellule de coordination et de concertation régionale pluridisciplinaire** dotée d'un budget dédié au vélo et animée par une équipe en charge des modes actifs

La multiplicité des acteurs, des thématiques à traiter et des cadres d'intervention nécessite une coordination à l'échelle régionale afin de mettre en œuvre, suivre et évaluer les politiques cyclables votées.

 **Proposition #4 :** **Accompagner les collectivités infrarégionales** dans le déploiement du schéma régional et des politiques cyclables de la région

La dynamique régionale autour du vélo passe par un appui aux autres niveaux de collectivités, via des cofinancements régionaux ou dans la recherche de ces derniers (subventions directes, plan de relance, fonds européens...).

 **Proposition #5 :** Travailler de concert avec l'ensemble des **AOM locales** du territoire

Selon l'Association des communautés de France (ADCF), la moitié des intercommunalités auraient décidé de se saisir de la compétence d'AOM, permettant d'organiser des services de mobilités actives et partagées.

 **Proposition #6 :** Allouer un **budget** annuel dédié au vélo

En 2019, les régions ont consacré en moyenne 4,9 millions d'euros au développement du vélo (0,94€/an/hbt). Pour atteindre les objectifs du plan vélo, il faudrait que les régions investissent 7,5 €/an/habitant, soit au moins 5% de l'enveloppe globale consacrée aux transports et à la mobilité



## **FACILITER : Une région efficace, impulsant un système de mobilité intermodale pour toutes et tous**

Chef de file des mobilités, l'influence de la région est décisive pour faciliter l'intermodalité et aller au-delà des nouvelles mesures introduites par la LOM. Train-vélo-bus, la région encourage l'articulation entre les différents modes de transport en offrant des équipements et des services adaptés. Les partenaires de « Parlons vélo » ont défini 4 propositions pour accélérer l'accessibilité des Pôles d'Échange Multimodaux (PEM) et des transports interurbains :

 **Proposition #7 :** Rendre **100% des gares régionales accessibles** à vélo

De la qualité et l'accessibilité des infrastructures dépendra la démocratisation de la pratique du vélo.



 **Proposition #8 :** Installer des **stationnements vélo** (sécurisés et courte durée) à hauteur de 10% de la fréquentation journalière entrante de chaque gare (ferroviaire ou routière) et pôle d'échange



Respecter les mesures imposées par la LOM est une première avancée, mais il faut aller plus loin pour répondre à une demande qui ne peut que grandir en termes d'intermodalité.

 **Proposition #9 :** Faciliter l'accès aux quais et permettre **l'embarquement de vélo dans 100% des trains** au niveau national

Lever en lien avec la SNCF les freins majeurs à l'intermodalité train-vélo (ex. : garantir un minimum de 8 places vélo non-démontés par rame pour tous les trains, accroître la capacité d'embarquement en période estivale, etc.).

 **Proposition #10 :** **Equiper les cars interurbains** organisés par la région de **racks à vélo**, ménageant la possibilité d'embarquer au moins 5 vélos non-démontés

Se mettre en conformité avec la LOM pour l'ensemble du réseau régional de cars.



## **STRUCTURER : Une région active, structurant la filière économique du vélo**

Compétente en matière de développement économique mais aussi d'emploi, de formation professionnelle et d'apprentissage, la région peut structurer et accompagner l'expansion de la filière vélo. Les partenaires de « Parlons vélo » ont retenu 3 propositions au titre du développement économique de la région :

 **Proposition #11 :** **Structurer une filière économique** autour de vélos et de services à forte valeur ajoutée



L'objectif : Adapter le tissu économique au changement des mobilités, accompagner les filières industrielles dans leur reconversion et redéployer le Made in France.

 **Proposition #12 :** Développer des **parcours de formation et d'apprentissage** dédiés aux métiers du vélo et des services liés

Avec 2,7 millions de vélos vendus en 2020 et une croissance de l'emploi dans le secteur (1 M€ investis génère 20 emplois dans l'économie du vélo), la filière vélo a de l'avenir à condition de former les futurs salariés et entrepreneurs du cycle !

 **Proposition #13 :** Stimuler la réalisation de **plans de déplacements en entreprise et inter-entreprises** (PDE)

Appuyer les entreprises via le financement d'un réseau local d'accompagnateurs.



## **PROMOUVOIR : Une région attractive, moteur sur la destination vélo**

Avec plus de 20 000 km d'itinéraires vélo et VTT en France, les Régions et leurs CRT participent activement à la promotion des destinations vélo et au développement de services touristiques en faveur d'un secteur générateur d'importantes retombées économiques. Les partenaires de « Parlons vélo » ont retenu 3 propositions pour faire passer la France au 1<sup>er</sup> rang mondial du tourisme à vélo :

 **Proposition #14** : Intégrer les **itinéraires cyclables de tourisme et de loisir** au SRDTL (schéma régional de développement du tourisme et des loisirs)

Schéma régional des véloroutes, grandes traversées VTT, réseau de boucles sur les destinations... tous les itinéraires cyclables prioritaires et structurants sont à encourager.



 **Proposition #15** : Participer activement aux **comités d'itinéraires** concernant son territoire et les financer

Avec une trentaine de comités d'itinéraires en France, nombreuses sont les régions concernées par ces instances, essentielles à l'animation d'une dynamique vélo en lien avec les acteurs socioprofessionnels du tourisme.

 **Proposition #16** : Faire du tourisme à vélo un **levier pour promouvoir et animer le développement touristique** de la région

La mise en place d'une stratégie de communication affirmée et l'organisation d'événements vélo permet de toucher de nouvelles cibles de clientèles.



## **SENSIBILISER : Une région exemplaire, s'appuyant sur ses infrastructures pour construire un système vélo**

Le vélo est un formidable outil de mobilité, d'apprentissage, de citoyenneté et de lutte contre la sédentarité. Les régions peuvent influencer sur les pratiques et inciter leurs propres agents, les lycéens et les étudiants à davantage se déplacer à vélo. Les partenaires de « Parlons vélo » ont retenu 3 propositions pour encourager la pratique du vélo :

 **Proposition #17** : Instaurer pour chaque lycée et université un **Plan de Déplacement d'Établissement** ambitieux

Ces plans devront intégrer des espaces de stationnement correspondant à au moins 10% des effectifs, la mise en place d'un système de prêts de vélo et une sensibilisation des lycéens et des étudiants à la mobilité active.



 **Proposition #18** : Subventionner des aménagements cyclables pour assurer **la desserte des lycées** existants et prévoir une desserte à vélo systématique pour les nouveaux lycées dès le choix de leur implantation

Permettre aux lycéens de se déplacer à vélo, c'est encourager la jeune génération vers la prise d'autonomie et la mobilité.

 **Proposition #19** : Faciliter les déplacements à vélo des agents et faire de la région un **employeur pro-vélo exemplaire**



La région a les moyens d'agir via : le Forfait Mobilités Durables, le label employeur pro-vélo, du stationnement vélo, une flotte de vélos de services, un programme de réparation, formation et sensibilisation des agents, etc.

 **Proposition #20** : Stimuler et entretenir la culture vélo interne pour booster la politique cyclable de votre région. **S'informer et se former via le réseau Vélo & Territoires.**

Elues, élus, agents des collectivités, agir main dans la main avec le tissu citoyens pro-vélo sera déterminant pour des politiques cyclables éclairées. Rester informés et formés le sera tout autant. Tout ceci est possible grâce à la FUB et Vélo & Territoires. Gardez contact !

Ensemble, engageons les territoires dans des démarches cyclables ambitieuses et pro-actives !

Pour plus d'informations, contacter : [elections@fub.fr](mailto:elections@fub.fr)

Ils nous soutiennent :



## 20 PROPOSITIONS POUR FAIRE DE LA RÉGION UN ACTEUR CLÉ DU DÉVELOPPEMENT DU VÉLO



### UNE RÉGION STRATÈGE, CHEFFE DE FILE DE LA MOBILITÉ ACTIVE

#1 : Confier la compétence vélo à un(e) **vice-président(e) en charge des mobilités actives**

#2 : Formaliser la stratégie vélo dans un **document cadre structurant** et transversal

#3 : Créer une **cellule de coordination** pluridisciplinaire dotée d'un budget dédié au vélo

#4 : **Accompagner les collectivités** dans le déploiement du schéma régional et des politiques cyclables locales

#5 : Travailler de concert avec les **AOM locales** du territoire

#6 : Allouer un **budget annuel dédié au vélo**



### UNE RÉGION EFFICACE, IMPULSANT UN SYSTÈME DE MOBILITÉ INTERMODAL POUR TOUS

#7 : Rendre **100% des gares régionales accessibles à vélo**

#8 : **Installer des stationnements vélo** pour 10% de la fréquentation journalière entrante de chaque gare et PEM

#9 : Faciliter l'accès aux quais et permettre **l'embarquement de vélo dans 100% des trains**

#10 : **Equiper les cars interurbains** organisés par la région de racks à vélo



### UNE RÉGION ACTIVE, STRUCTURANT LA FILIÈRE ÉCONOMIQUE DU VÉLO

#11 : Structurer une filière économique autour de vélos à forte valeur ajoutée

#12 : Développer des **parcours de formation et d'apprentissage** dédiés aux métiers du vélo

#13 : Stimuler la réalisation de **plans de déplacements en entreprise et inter-entreprises** (PDE)



### UNE RÉGION ATTRACTIVE, MOTEUR SUR LA DESTINATION VÉLO

#14 : Intégrer le **Schéma Régional des Véloroutes au SRDTL** (schéma régional de développement du tourisme et des loisirs)

#15 : Participer activement aux **comités d'itinéraires** et les financer

#16 : **Faire du tourisme à vélo un levier** pour promouvoir le développement touristique de la région



### UNE RÉGION EXEMPLAIRE, À LA MANOEUVRE POUR CONSTRUIRE UN SYSTÈME VÉLO

#17 : Instaurer pour chaque lycée et université un **Plan de Déplacement d'Établissement scolaire** ambitieux

#18 : Subventionner des aménagements cyclables pour **assurer la desserte à vélo des lycées**

#19 : Faire de la région un **employeur pro-vélo exemplaire**

#20 : **S'informer et se former** via le réseau Vélo & Territoires.